

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL 27-07-2023 à 20h
présidé par André BOUTHEMY Maire de CORNILLE.

Membres présents : Véronique PELEY, André BOUTHEMY, Vincent MOTTARD, Vincent GUILLEUX, Aurélie CATALDI, Jérôme LEBouc. Joël BARBOT, Lizzy GUILLEUX

Membres absents excusés et ayant donné pouvoir :
Nicolas MASSET, Aurélien LECLAIR, Céline DENIS

C'est avec tristesse que Mr le maire ouvre la séance en annonçant le décès de Mme GEORGEAULT conseillère municipale.

Mr le maire demande l'approbation du dernier conseil municipal.

Le conseil municipal approuve le dernier conseil municipal à l'unanimité.

Obtention de DETR :

1 seule DETR est accordée par commune.

1 DETR de 23 000 euros a été accordée pour l'aménagement de la mairie, pas pour les chemins et les plateaux.

Décisions dans le cadre des délégations :

- 3 Accords tacites ont été donnée pour la pose de panneaux photovoltaïques chez des particuliers :
- Signature pour l'achat des plaques aluminium thermolaquées pour l'adressage
- Aménagement centrale photovoltaïque BRETI SUN za bois cornillé
- Signature devis pour 1 armoire. chauffante
- Accord pour construction hangar à fourrage de stockage au lieu-dit La chevalerie
- Construction de 2 habitations le clos Huard permis en cours de finalisation

Information / Dossier en cours

Retour sur le lotissement des tilleuls.

Le chantier des Tilleuls avance, les papiers seront envoyés chez le notaire.

Décision tribunal administratif sur le contentieux lotissement des tilleuls

Le contentieux a été rejeté.

Réunion convention occupation du terrain de foot :

Réunion concernant convention entre Louvigné de bais et Cornillé pour l'utilisation du terrain de foot de Cornillé.

Un accord a été trouvé. Une convention a été signée pour acter les décisions.

La commune donne son accord pour l'achat d'une traceuse.

Retour avec le groupe HELIO :

Proposition d'achat d'un terrain par des investisseurs. (Prévision de 20 à 25 maisons.)

Retour réunion des adjoints du 08 juillet 2023.

Réunion avec le « journal de Vitré ». du 11 juillet sur l'adressage (cf le journal de Vitré)

Point gestion du personnel : Mr Gaillard est en arrêt jusqu'au 6 août.

Médiathèque : festival AM STRAM GRAM 12 au 25 février 2024 (spectacle à venir, positionnement favorable)

Salon de coiffure :

Prévision de travaux 2024 : rénovation du salon de coiffure, participation en tant que propriétaire peinture et carrelage. Accord du conseil municipal à l'unanimité.

Commémoration du 08 mai 2024 :

Organisation et prévision du pont de l'ascension mai 2024

Le vin d'honneur sera décalé dans la salle de la mairie si la salle est en location.

Election européennes pour le 09 juin 2024

Date à prévoir pour l'organisation du bureau de vote

Fermeture mairie été 2023 :

Congé des agents administratifs la semaine du 15 août 2023.

Présentation des fiches actions CTG :

Orientations à définir pour la réunion intercommunale du secteur-ouest du 14 septembre prochain.

La commune de Cornillé se positionne sur les orientations suivantes.

Accueil des jeunes enfants car manque d'Assistantes maternelles

Mobilité : développement au niveau de la commune

Secteur jeunesse : Continuer à travailler sur le secteur des adolescents

Finances

Participation de la commune à l'APEL de l'école Sainte Anne pour les sorties scolaires :

La commune de Cornillé participe aux sorties scolaires. Le montant est calculé en fonction du nombre d'élèves inscrits. Mr le maire demande une délibération pour l'ajustement de la participation.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Délibération pour la demande de subvention au titre du fond de concours pour l'aménagement et la sécurisation lieu-dit passais/ la Bicheptière à Vitré Communauté .

Mr le maire propose de solliciter le solde du fond de concours.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Vente de parcelle communale de 200M2 allée des pinsons

A noter : Les frais , droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de l'acheteur.

Mr le maire demande une délibération pour accorder la vente de ce terrain.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Acquisition de voirie rue du bois simon :

Dans la cadre d'une régularisation, achat de 168m2 de voirie

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Délibération portant désignation et numérotation des voies de communes :

Mr la maire présente l'intérêt communal que représente la dénomination des rues. Il demande une délibération pour :

- procéder à la dénomination des voies de la commune
- adopter les dénomination conformément à la cartographie
- procéder à la numérotation des hameaux
- charger Mr le maire de procéder à la numérotation des hameaux et campagnes de ce secteur

- l' autoriser à signer toutes les pièces nécessaire à l'exécution de la numérotation
La géolocalisation est faite par rapport au cadastre.
Le conseil vote cette délibération à l'unanimité.

DIVERS

Déco de NOEL :

Le conseil municipal étudie diverses possibilités pour le remplacement et l'acquisition de décorations de Noël.

Taxi :

Autorisation de stationnement du taxi de bais : place de la mairie
Le conseil municipal vote cette décision à l'unanimité.

Prochain conseil municipal le jeudi 21 septembre à 20h.

André BOUTHEMY

Véronique PELEY secrétaire de séance